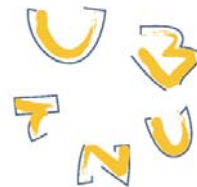




UBUNTU
FORUM MONDIAL DE RÉSEAUX
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



PROPOSITIONS POUR LA RÉFORME DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES. SCÉNARIOS ENVISAGEABLES¹

Gemma Adaba
Aldo Caliari
Richard Falk
John Foster
Candido Grzybowski
Eva Hanfstaengl
Sara Longwe
Manuel Manonelles
Fèlix Martí
Federico Mayor
Lluís Miret
Núria Molina
Adil Najam
Jorge Nieto
William Pace
Ferran Requejo
Cyril Ritchie
Roberto Savio
Frank Schroeder
Pere Torres
Ramon Torrent
John Trent
Jose Vidal-Beneyto
Ramón Vivanco
Josep Xercavins

¹ Le secrétariat ad hoc du Forum UBUNTU et John Foster ont commencé à rédiger ce document à l'occasion du séminaire sur les scénarios envisageables pour la réforme du système des institutions internationales, tenu à Barcelone les 12 et 13 mars 2004, dans le cadre de la Campagne mondiale pour une réforme en profondeur des institutions internationales et du Programme de gouvernance mondiale. Le séminaire a été organisé par le secrétariat ad hoc du Forum UBUNTU, l'Universitat Politècnica de Catalunya et l'Universitat Pompeu Fabra. La version actuelle du présent document est le résultat des discussions qui se sont déroulées pendant le séminaire et qui se poursuivront en ligne au cours des mois qui viennent. Le document final servira d'outil de référence clé pour la Conférence sur la réforme des Nations unies et d'autres institutions internationales, qui aura lieu les 23 et 24 septembre dans le cadre du Forum universel des cultures 2004, à Barcelone.

Federico Mayor c/o Josep Xercavins i Valls
Secrétariat Ad Hoc du Forum Mondial de Réseaux de la Société Civile-UBUNTU
Universitat Politècnica de Catalunya
Jordi Girona, 29 Bâtiment Nexus II
Barcelone 08034 (Espagne)
Tel. 0034 93 413 77 73
Fax. 0034 93 413 77 77
E-mail: info.ubuntu@ubuntu.upc.edu
<http://www.ubuntu.upc.edu>
<http://www.reformcampaign.net>
<http://www.reformwatch.net>

Édité par:

Secrétariat Ad Hoc du Forum UBUNTU

Manuel Manonelles
Lluís Miret
Núria Molina
Oscar Sahun
Josep Xercavins - Coordinateur

Auteurs: Gemma Adaba, Aldo Caliarì, Richard Falk, John Foster, Candido Grzybowski, Eva Hanfstaengl, Sara Longwe Manuel Manonelles, Fèlix Martí, Federico Mayor, Lluís Miret, Núria Molina, Adil Najam, Jorge Nieto, William Pace, Ferran Requejo, Cyril Ritchie, Roberto Savio, Frank Schroeder, Pere Torres, Ramon Torrent, John Trent, Jose Vidal-Beneyto, Ramón Vivanco, Josep Xercavins

Design: Alba Mengual

Production: Silvia Urbán

Copyright: Secrétariat Ad Hoc du Forum UBUNTU.

La reproduction intégrale ou partielle du document est autorisée, à condition de citer ce copyright.

Dépôt légal: B.44019-2004

Edition: Mai 2004

L'édition de cette publication a été possible grâce au soutien et au financement de la Fondation Cultura de Paz, l'Universitat Politècnica de Catalunya, l'Universitat Oberta de Catalunya, la Generalitat de Catalunya, la Diputació de Barcelona et la Ajuntament de Barcelona.



PROPOSITIONS POUR LA RÉFORME DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES. SCÉNARIOS ENVISAGEABLES¹

Gemma Adaba
Aldo Caliari
Richard Falk
John Foster
Candido Grzybowski
Eva Hanfstaengl
Sara Longwe
Manuel Manonelles
Fèlix Martí
Federico Mayor
Lluís Miret
Núria Molina
Adil Najam
Jorge Nieto
William Pace
Ferran Requejo
Cyril Ritchie
Roberto Savio
Frank Schroeder
Pere Torres
Ramon Torrent
John Trent
Jose Vidal-Beneyto
Ramón Vivanco
Josep Xercavins

UBUNTU est un ancien mot africain pour désigner humanité - partager, faire attention et être en harmonie avec toute la création. Comme idéal, promouvoir la coopération entre individus, cultures et nations.

SOMMAIRE

1.	Introduction-----	page 4
2.	Cadre-----	page 5
3.	Résumé-----	page 6
4.	Le système actuel des institutions internationales : l'héritage du XXe siècle-----	page 7
	4.1 Le système actuel des institutions internationales-----	page 9
5.	Les principaux objectifs de la réforme du système des institutions internationales---	page 12
6.	Scénario de réforme élémentaire : étapes vers la réforme du système des institutions internationales-----	page 14
	6.1 Étapes vers la réforme du système des institutions internationales-----	page 14
	6.2 Scénario de réforme élémentaire-----	page 15
7.	Scénario de réforme substantielle : réforme substantielle du système des institutions internationales-----	page 17
	7.1 Réforme substantielle du système des institutions internationales-----	page 17
	7.2 Scénario de réforme substantielle-----	page 18
8.	Scénario de réforme en profondeur : le système des institutions internationales après une réforme en profondeur-----	page 20
	8.1 Le système des institutions internationales après une réforme en profondeur----	page 20
	8.2 Scénario de réforme en profondeur-----	page 21
9.	Politiques de changement-----	page 23
10.	Remarques finales -----	page 24
11.	Liste des sigles et acronymes utilisés-----	page 25
12.	Documents sur la réforme des institutions internationales-----	page 26

Annexe 1	Manifeste d'adhésion à la Campagne Mondiale pour une Réforme en profondeur du Système des Institutions Internationales-----	page 29
-----------------	---	---------

Annexe 2	Déclaration de Londres-----	page 31
-----------------	-----------------------------	---------

1. INTRODUCTION

Le présent document contient une compilation des propositions de réforme des institutions internationales, allant de changements mineurs visant à améliorer leur fonctionnement et à faire augmenter la participation de tous les acteurs sur la scène mondiale, à des réformes majeures qui nous guideraient vers un système véritablement démocratique des institutions internationales, qui serait en mesure de mettre en œuvre des politiques et des moyens permettant d'atteindre un développement humain durable authentique.

Le débat sur la réforme n'est ni récent ni isolé. Il s'est cependant intensifié récemment en raison du décalage croissant entre ces institutions et le monde dans lequel elles doivent intervenir. Dans un contexte plus globalisateur que jamais, les hommes et les femmes du monde entier sont de plus en plus touchés par les décisions prises à l'échelle mondiale, qui doivent devenir plus transparentes, plus responsables, plus démocratiques. En outre, il nous faut affronter les problèmes et les enjeux mondiaux - la pauvreté, les inégalités, la violence, l'injustice, la détérioration de l'environnement et l'homogénéisation culturelle - au moyen de politiques globales ; et le système multilatéral actuel - conçu pour un monde bien différent du nôtre - n'est pas en mesure de faire face à un monde aussi interconnecté.

De nombreuses initiatives ont été mises sur pied au cours des dernières années, et dans un passé plus lointain aussi, afin de résoudre les problèmes auxquels est confronté le système multilatéral. Qu'elles proviennent des gouvernements, des organisations internationales ou de la société civile, ces initiatives ont une tendance commune à vouloir augmenter l'efficacité, la légitimité et la lisibilité démocratique du système. De la Commission sur la gouvernance mondiale² au Débat de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement - un débat toujours en cours lancé par le secrétaire général des Nations unies -, plusieurs initiatives ont été lancées pour la démocratisation et l'amélioration du fonctionnement des institutions internationales, comme celles des secrétaires généraux des Nations unies, Boutros Boutros Ghali et Kofi Annan, du Groupe de personnalités chargé d'examiner les liens entre l'ONU et la société civile, créé par Kofi Annan, et de groupes ad hoc, comme le Groupe de travail indépendant sur l'avenir des Nations unies, ou encore comme les propositions émanant de regroupements de pays en voie de développement, de milieux universitaires et d'organismes ou de mouvements de la société civile. Parmi les organismes particulièrement actifs à l'heure actuelle, citons le

Forum international de Montréal, le Club de Madrid, le Groupe international de facilitation sur le financement du développement, le processus d'Helsinki sur la mondialisation et la démocratie, le Forum politique mondial, le Conseil international du Forum social mondial et le Forum Progressiste Mondial³.

La présente compilation de propositions n'est pas exhaustive, elle a plutôt pour but de réunir quelques-unes des propositions les plus représentatives et les plus durables qui ont été énoncées dernièrement. Elle est structurée autour de trois scénarios, rassemblant ce que nous avons appelé des réformes élémentaires, des réformes substantielles et des réformes en profondeur, qui constituent des propositions de réforme de portée et d'ambition diverses. Conscients du caractère plutôt complexe des politiques de changement, nous aimerions préciser qu'il n'y a aucun délai supposé pour la réalisation des scénarios. Des changements qui semblent irréalisables peuvent parfois se produire plus tôt que prévu. Bien que les auteurs et les experts qui participent à l'élaboration de ce document puissent ne pas souscrire à l'ensemble de son contenu, de façon générale, les propositions de réforme présentées ici sont celles que de larges secteurs de la société civile estiment souhaitables et, sur le plan politique, plus ou moins réalisables.

Dans le but de mettre sur la table un échantillon de propositions qui suscitent le débat sur une série de questions - qu'entendons-nous par réforme ? quels seront ses principes directeurs ? et ses objectifs ? quels sont les changements proposés par les divers défenseurs de la réforme ? quelles sont les différentes mesures qui pourraient être prises pour atteindre ces objectifs ? -, le processus inclura la participation, nous l'espérons, de divers acteurs et de divers secteurs dans un dialogue profitable qui mettra en relief les divergences et les points communs des différentes approches de la réforme du système des institutions internationales. La constatation de ces points communs possibles et la promotion de la complémentarité des multiples processus et initiatives pourra aider à nous faire progresser vers notre but commun de démocratisation et d'amélioration du fonctionnement du système multilatéral actuel.

Le présent document devrait ainsi favoriser l'ébauche de multiples scénarios et propositions qui stimuleront le débat et aideront à trouver un consensus sur le contenu, les stratégies et la portée de la réforme, et contribuera également à la création d'un nouveau système international pour le XXI^e siècle.

² La Commission sur la gouvernance mondiale a publié son rapport "Our Global Neighbourhood" en 1995.

³ Pour tout renseignement complémentaire sur les initiatives de démocratisation de la gouvernance mondiale, veuillez consulter le document du processus de Helsinki intitulé: "Survey of Global Commissions and Processes", Helsinki, 2003, http://www.helsinkiprocess.fi/netcomm/ImgLib/24/89/HC_komissio.pdf, et visiter la banque de ressources du secrétariat ad hoc de la Campagne mondiale pour une réforme en profondeur du système des institutions internationales à www.reformwatch.net.

2. CADRE

Cette étude a été rédigée afin de servir de document de travail lors du séminaire sur les scénarios envisageables pour la réforme du système des institutions internationales, qui a eu lieu à Barcelone les 12 et 13 mars 2004 dans le cadre de la Campagne mondiale pour une réforme en profondeur du système des institutions internationales et du Programme de gouvernance mondiale du Collège des hautes études européennes Miguel Servet (Sorbonne, Paris). Le secrétariat ad hoc du Forum UBUNTU a organisé le séminaire à l'Universitat Politècnica de Catalunya (UPC) et à l'Universitat Pompeu Fabra (UPF).

Depuis le début de la campagne, plusieurs autres initiatives ont été mises sur pied dans le but de construire un nouveau système des institutions internationales qui réponde aux impératifs d'un contexte fort différent de celui dans lequel est né le système actuel, quoique les problèmes qui leur sont inhérents soient analogues. Le Forum UBUNTU s'est consacré au renforcement de la coopération avec quelques-uns de ces mouvements et a organisé le séminaire en partenariat avec l'une des initiatives : le Programme de gouvernance mondiale du Collège des hautes études européennes Miguel Servet à La Sorbonne, Paris.

Le Forum UBUNTU - créé à Barcelone en 2001 en réponse à l'appel lancé par Federico Mayor - a collaboré à l'organisation de ce séminaire dans le cadre de sa Campagne mondiale pour une réforme en profondeur du système des institutions internationales (www.reformcampaign.net). Lancée en 2002, la campagne a pour but de promouvoir une réforme visant à doter le système des institutions internationales de la capacité nécessaire pour aider à résoudre les graves problèmes auxquels est confronté notre monde, et elle est soutenue par de nombreux organismes et particuliers de la société civile mondiale. Depuis ses débuts, une série de présentations et de consultations ont eu lieu (Johannesburg 2002, Porto Alegre 2003, SMSI Genève 2003, Mumbai 2004, Parlement britannique avril 2004), ainsi que des réunions de son comité organisateur (Barcelone 2002 et Pérouse 2003).

Le débat sur le contenu est crucial pour le développement de la Campagne mondiale et il est indispensable à l'atteinte des objectifs. Le comité organisateur de la Campagne mondiale a convenu de fonder le débat sur un document de travail, dont vous avez la première ébauche entre les mains. De nombreux documents ont déjà été produits dans le cadre de la campagne (par Jorge Nieto, John Foster et Núria Molina) et il existe une banque de ressources sur ces questions sur le site Web <http://www.reformwatch.net>, où l'on trouve une compilation des travaux menés sur la réforme des institutions internationales. Le site est continuellement mis à jour et il sera possible d'y trouver les progrès futurs réalisés par d'autres forums semblables aux forums précités.

3. RÉSUMÉ

Le présent document comprend les points et les scénarios suivants:

1. Le système actuel des institutions internationales: l'héritage du XXe siècle. Cette section vise à faciliter l'analyse du système actuel des institutions internationales, à mettre en évidence certains des problèmes du monde d'aujourd'hui et à déterminer les thèmes sur lesquels les propositions de réforme devraient se concentrer.

2. Les principaux objectifs d'une réforme des institutions internationales. Cette section constitue une introduction générale aux scénarios présentés et reflète les raisons et les principaux objectifs à l'origine des propositions de réforme exposées ci-après.

3. Scénario de réforme élémentaire: étapes vers la réforme du système des institutions internationales. Il s'agit d'un scénario initial de réforme des institutions internationales qui comprend les propositions qui, à notre sens, permettraient le mieux d'obtenir, dans l'état actuel des choses, un large consensus politique entre les acteurs gouvernementaux, qui ont le pouvoir de mettre en œuvre les réformes, et les autres acteurs liés au système. On y présente des mesures visant à améliorer de façon immédiate le fonctionnement du système actuel des institutions. Ce scénario est appelé *Scénario de réforme élémentaire*.

4. Scénario de réforme substantielle: réforme substantielle du système des institutions internationales. Il s'agit d'un deuxième scénario qui comprend des propositions de réforme des institutions internationales qui impliquent de grands changements, et même de légères modifications aux chartes constitutives de certaines organisations, en particulier des institutions de Bretton Woods et de l'OMC. Il suppose des mesures majeures à prendre afin d'atteindre les objectifs présentés dans la section 2 du présent document. En principe, ce scénario permettrait aux institutions internationales d'avoir un fonctionnement beaucoup plus démocratique et de mettre en place, dans une certaine mesure, les politiques nécessaires au renversement des tendances négatives actuelles. Ce scénario est appelé *Scénario de réforme substantielle*.

5. Scénario de réforme en profondeur: le système des institutions internationales après une réforme en profondeur. Il s'agit d'un scénario final qui permettrait de réaliser les objectifs de démocratisation du système et de réformer en profondeur les organes et les institutions qui en font partie tout en permettant à ceux-ci d'affronter et de résoudre les conflits qui constituent une menace à la paix et à la sécurité et de mettre en œuvre des politiques de promotion d'un véritable développement durable humain et d'une justice accrue sur le plan international. Sans pour autant rompre totalement avec le présent système, ce scénario tente de décrire l'avenir souhaité. Ce scénario est appelé *Scénario de réforme en profondeur*.

Les possibilités de réforme sont innombrables, et bien que ce document ne s'étende pas explicitement sur le sujet, il existe des possibilités qui aggraveraient la situation actuelle en ce qui concerne les institutions internationales et le système multilatéral. Par exemple, certaines propositions de réforme de l'ONU pourraient, en pratique, signifier un affaiblissement des ressources de l'organisation et de son mandat - tout en cherchant soi-disant une efficacité plus grande -, ce qui transformerait les Nations unies en une simple agence humanitaire.

4. LE SYSTÈME ACTUEL DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES : L'HÉRITAGE DU XX^E SIÈCLE

Le contexte de la naissance de l'actuel système des institutions internationales

Les origines du système des institutions internationales d'aujourd'hui remontent à plus d'une cinquantaine d'années, leur fondation originale répondant alors au désir de prévenir une autre grande guerre comme celles qui ont éclaté pendant la première moitié du XX^e siècle. En grande partie, les institutions reflètent la situation de l'époque : en ce qui concerne la paix et la sécurité, les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale ont obtenu une position privilégiée dans l'organisation institutionnelle des Nations unies (ONU). Et en ce qui a trait à l'économie, le souvenir de la Grande Dépression a convaincu les fondateurs des institutions de Bretton Woods que le marché ne se porte pas toujours bien et nécessite parfois l'intervention de l'État.

Les premières décennies qui ont suivi la mise en place du système ont coïncidé avec le processus de décolonisation dans lequel l'ONU a joué un rôle clé, par l'intermédiaire du Conseil d'administration fiduciaire- creos "judiciaire" pero no puedo comprobarlo con el original pq no lo tengo...- (Conseil de tutelle). L'aspiration des nouveaux États à être traités comme des égaux a servi à renforcer la primauté du principe de la souveraineté absolue de l'État au sein du système des institutions internationales, un concept largement garanti par la charte des Nations unies. Dans le même ordre d'idées, le "consensus sur le développement" qui prévalait à l'époque consistait en une tentative volontaire de limiter l'ouverture et l'intégration de l'économie mondiale afin de permettre un développement plus indépendant, dans lequel l'État jouerait un rôle stratégique. Entre les États, on visait des relations caractérisées par le fonctionnalisme et l'encouragement à la coopération supranationale dans des domaines précis (alimentation, santé, éducation, etc.).

Qualités et défauts de la conception originelle du système actuel des institutions internationales

La formation des Nations unies, créées dans le dessein de préserver la paix mondiale, et, peu après, l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme sont des événements marquants dans l'histoire du XX^e siècle. Ce sont de grands succès de

l'histoire de l'Humanité. L'Assemblée générale est sans doute l'une des institutions internationales les plus démocratiques et, au cours de son histoire, elle a mis en place une législation internationale qui est fondamentale à la coexistence pacifique et au respect et à la promotion des droits de l'Homme et de la coopération internationale. Toutefois, la conception originelle des institutions internationales d'aujourd'hui comporte certains défauts. La restriction du nombre de membres permanents au Conseil de sécurité, l'organe des Nations unies doté d'un pouvoir spécial, diminue les chances de l'ONU d'accroître sa légitimité et sa capacité de coercition, en particulier dans son rôle de maintien de la paix et de la sécurité.

Les institutions de Bretton Woods (IBW) présentent également le même problème : son système de prise de décisions inéquitable réduit la possibilité d'accroître sa légitimité et sa pertinence démocratique et a permis l'adoption de nombreuses politiques sans consensus et sans soutien de la part de tous les États membres et des autres parties concernées. En dépit des accords qui convertissent officiellement la Banque mondiale et le FMI en des agences spécialisées des Nations unies, et malgré l'établissement d'un conseil général d'administration chargé de coordonner les agences internationales, les programmes et les organismes, les institutions de Bretton Woods ont presque toujours agi de façon indépendante, pratiquement sans aucune coordination de la part de l'ONU. Cela a eu pour conséquence un manque de cohérence entre les politiques de ces institutions et d'autres politiques et normes internationales sous l'autorité de l'ONU.

Évolution du système au cours de la seconde moitié du XX^e siècle

Au fil des ans, l'érosion des mandats initiaux à la base de certains organismes a mis en évidence les déséquilibres et les lacunes démocratiques du système. L'AG, qui avait été très active dans les années 60 et 70, lorsque le Conseil de sécurité était paralysé par la rivalité entre les super-puissances, perdit de son importance après la fin des années 80, quand, à la fin de la guerre froide, le Conseil fut réactivé. Toutefois, bien que les Nations unies maintiennent le rôle central qui leur a été conféré par la Charte en matière de paix et de sécurité, elles jouent un rôle mineur dans les affaires économi-

ques. Bien qu'elles aient mis sur pied notamment les programmes pour le développement (PNUD) et pour l'environnement (PNUE), les Nations unies ont été paralysées par des restrictions de leur mandat et par le manque de moyens budgétaires au moment de réaliser les objectifs qu'elles avaient fixés.

De plus, lorsque les demandes des pays en voie de développement ont finalement obtenu une majorité à l'AG dans les années 60, les pays du Nord ont eu tendance à transférer le centre de prise de décisions vers les institutions de Bretton Woods, dont les décisions étaient plus favorables à leurs intérêts. Parallèlement à l'effondrement du Bloc de l'Est, les politiques néo-libérales soutenues par le Consensus de Washington ont commencé à gagner du terrain. Les institutions de Bretton Woods ont alors commencé à superviser la gouvernance de l'économie mondiale et le Conseil économique et social, l'agence de l'ONU chargée de la coordination de l'économie internationale, a été clairement mis à l'écart. Aux institutions de Bretton Woods, il faut aussi ajouter l'OMC, fondée en 1994 en tant que nouvelle organisation internationale multilatérale, extérieure au système des Nations unies. Ces institutions ont contribué à la diffusion des politiques économiques néo-libérales en œuvre dans de nombreuses parties du monde au cours des dernières années. En revanche, les déclarations et les plans d'action formulés lors des sommets de l'ONU dans les années 90 et pour le nouveau millénaire n'ont pas eu de suite à cause d'un manque de volonté politique et de l'incapacité de mettre en place les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

en Irak, ont souligné la divergence entre certaines décisions politiques à l'échelle internationale et l'opinion publique mondiale, ainsi que l'incapacité des États de trouver des solutions pacifiques, collectives et durables aux problèmes mondiaux d'importance. L'échec des négociations commerciales de la conférence ministérielle de l'OMC à Cancun a fait état, une fois de plus, de la crise profonde dont souffrent actuellement les institutions multilatérales.

Dans ce contexte, le besoin d'une réforme du système des institutions internationales se fait sentir de manière encore plus urgente : il faut trouver des solutions efficaces aux graves problèmes dont souffre notre planète, et le faire d'une façon légitime et démocratique.

La crise du multilatéralisme dans le monde actuel

Au cours de la deuxième moitié de la dernière décennie, l'apparition de mouvements sociaux et la mobilisation en masse à l'occasion de sommets et de rencontres internationales ont mis au premier plan le mécontentement de la population mondiale face aux politiques en œuvre au niveau mondial, la perte de légitimité des institutions internationales et le manque de confiance envers les dirigeants politiques. Ces mouvements ont aussi montré l'augmentation du sens des intérêts généraux et de la citoyenneté mondiale parmi les habitants de la planète. D'inquiétants événements récemment survenus sur la scène internationale, comme la guerre

4.1 LE SYSTÈME ACTUEL DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

LE SYSTÈME ACTUEL DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES (1/2)		
	Structure et composition	Évolution
ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 1945		
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)	<ul style="list-style-type: none"> - États membres : 191 - Système de vote : un État, un vote. Fondé sur une majorité aux deux tiers pour les questions de paix et de sécurité, élection pour l'accès aux différents organes, admission de nouveaux membres, questions budgétaires, etc. - Autorité de recommandation : résolutions non exécutoires - Mandat : sécurité et paix internationales, coopération internationale dans la résolution de problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires, promotion des droits de l'Homme - Mode de fonctionnement : dialogue de haut niveau sur le financement du développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Très active dans les années 60 et 70, elle perd de sa vigueur dans les années 80
CONSEIL DE SÉCURITÉ (CS)	<ul style="list-style-type: none"> - États membres : 15 (5 membres permanents ayant droit de veto : États-Unis, Russie, Chine, France et Royaume-Uni, 10 membres élus par l'Assemblée générale pour des périodes de deux ans) Majorité avec 9 voix - Résolutions exécutoires - Mandat : sécurité et paix internationales (opérations militaires, sanctions économiques et militaires, inspections des armes, supervision du respect des droits électoraux et des droits de l'Homme). Election de juges à la Cour de justice internationale en partenariat avec l'AG. Mise sur pied de forces de maintien de la paix de l'ONU (fonction prise en charge par la suite par l'AG) 	<ul style="list-style-type: none"> - Paralysé pendant la guerre froide, ses activités se sont développées considérablement depuis les années 90
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ECOSOC)	<ul style="list-style-type: none"> - États membres : 54 (mandats de trois ans) - Études, rapports et recommandations sur des questions internationales dans les domaines économiques, sociaux, etc. ; coordination des activités des organisations spéciales, consultations de celle-ci et recommandations à leur sujet - Commissions de coordination : droits de l'Homme, développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil ne joue pas le rôle de premier plan que lui confère le mandat de l'ONU dans les affaires économiques internationales. Ce rôle est joué par les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du Commerce
PROGRAMMES, FONDS ET AUTRES ORGANES LIÉS DIRECTEMENT AUX ORGANISMES PRINCIPAUX (PNUD, PNUE, UNIFEM, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance technique et autres formes d'aide pratique dans presque tous les domaines économiques et sociaux - Budgets et organes exécutifs indépendants. Responsables devant l'AG par l'entremise du Conseil économique et social - Établissement de leurs propres champs d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités limitées par la crise financière de l'ONU - Pressions pour limiter les dépenses, certains risquent de disparaître
ORGANISATIONS OU AGENCES SPÉCIALISÉES (OIT, UNESCO, OMS, FAO, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines sont antérieures à l'ONU - Assistance technique et autres formes d'aide pratique dans pratiquement tous les domaines économiques et sociaux - Budgets et organes exécutifs indépendants - Assemblées d'États indépendantes de l'AG - Disposent de leurs propres budgets et organes exécutifs - Établissement de leurs propres champs d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités limitées par la crise financière de l'ONU - Pressions pour l'adoption des politiques néo-libérales - Accords avec les institutions de Bretton Woods depuis 1995
COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ)	<ul style="list-style-type: none"> - États membres : tous les États membres de l'ONU - Joue un rôle d'arbitre entre les États. Aucun particulier ne peut présenter une demande devant cette cour - Compétence : tous les différends qui lui sont soumis par les États et toutes les questions prévues par la Charte des Nations unies ou les conventions et traités en vigueur - Juges nommés par l'AG et le Conseil de sécurité - Si les décisions ne sont pas mises en application, les parties peuvent faire une demande au Conseil de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la pratique, et conformément à la jurisprudence récente, la Cour n'a aucun pouvoir légal d'examen des actions du Conseil de sécurité

LE SYSTÈME ACTUEL DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES (2/2)		
	Structure et composition	Évolution
COUR PÉNALE INTERNATIONALE, 2002		
ICC	<ul style="list-style-type: none"> - États membres : 92 - Compétence : fait comparaître en justice des individus, non pas des États, qui sont accusés des violations les plus graves des droits de l'Homme et du droit humanitaire international, comme le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'Humanité - Complément des systèmes de justice nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Statut de Rome est entré en vigueur en juillet 2002
INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS, 1944		
Fonds monétaire international (FMI)	<ul style="list-style-type: none"> - États membres : 184 - Système de vote : votes de base (2,1 %) et quotas de vote (39,72 %, dont 17,16 % pour les États-Unis, 6,16 % pour le Japon et l'Allemagne, 6,02 % pour la France, 4,97 % pour le Royaume-Uni, etc.) - Principaux objectifs : favoriser la coopération monétaire internationale, la croissance économique, un développement équilibré du commerce international, des taux de change stables, l'établissement d'un système multilatéral de paiements ; fournir des moyens pour corriger les déséquilibres dans les balances des paiements ; réduire les déséquilibres dans les balances des paiements des membres - Relation avec les Nations unies : organisme spécialisé indépendant dont la coordination officielle par les Nations unies s'effectue par l'intermédiaire du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies pour la coordination ; représentation mutuelle et consultations ; dialogue de haut niveau avec l'ECOSOC, les institutions de Bretton Woods, l'OMC, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Principale politique depuis les années 80 : accorder des prêts aux pays qui sont aux prises avec des problèmes dans leur balance des paiements, à condition qu'ils mettent en place des politiques de changements macroéconomiques et des réformes structurelles
Banque mondiale (BM)	<ul style="list-style-type: none"> - États membres : 184 - Système de vote : votes de base (2,1 %) et quotas de vote (39,72 %, dont les États-Unis représentent 17,16 %, le Japon 6,16 %, l'Allemagne 6,02 %, la France 4,97 %, le Royaume-Uni 4,97 %, etc.) - Principaux objectifs : lutter contre la pauvreté et améliorer la qualité de vie dans les pays en voie de développement - Relation avec les Nations unies : organisme spécialisé indépendant dont la coordination officielle par les Nations unies s'effectue par l'intermédiaire du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies pour la coordination ; représentation mutuelle et consultations ; dialogue de haut niveau avec l'ECOSOC, les institutions de Bretton Woods, l'OMC, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Principale politique depuis les années 80 : consentir des prêts aux pays, à condition qu'ils mettent en place des politiques de changements macroéconomiques et des réformes structurelles, des projets nationaux ou en partenariat, promotion IED
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE, 1995		
OMC	<ul style="list-style-type: none"> - États membres : 148 - Prise de décision : consensus - Principaux objectifs : s'occuper des règles qui régissent le commerce entre les pays, le principal objectif étant de s'assurer que les flux commerciaux (agriculture, biens et services, investissement, propriété intellectuelle, etc.) circulent le plus facilement possible, dans une liberté et une sécurité maximales - Indépendant des Nations unies. Coordination informelle avec d'autres institutions dans un dialogue de haut niveau avec l'ECOSOC, avec les institutions de Bretton Woods et avec l'OMC 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le passé : GATT (1947) au lieu de l'OIC prévue par les Nations unies à la Conférence de La Havane en 1948 - UNCTAD (1964) fondée sous les pressions des pays du Sud - La croissance néolibérale renforça le GATT et prépara la voie à l'OMC - OMC : les pays les plus puissants tentent d'étendre ses pouvoirs pour y inclure les thèmes suivants dans son mandat : politique de concurrence, investissement, règlements sur l'environnement et marchés publics

PARTICIPATION D'AUTRES ACTEURS DANS LE SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES		
SOCIÉTÉ CIVILE	<ul style="list-style-type: none"> - Statut consultatif dans l'ECOSOC - Affiliation au DPI - Participation ad hoc aux sommets de l'ONU 	Les sommets de Rio et de Johannesburg ont donné naissance à la catégorie de " groupes majeurs "
ASSOCIATIONS COMMERCIALES	<ul style="list-style-type: none"> - Participation ad hoc aux sommets de l'ONU - Contrat mondial - Statut consultatif dans l'ECOSOC 	
COLLECTIVITÉS LOCALES	<ul style="list-style-type: none"> - Participation ad hoc aux sommets de l'ONU 	
ORGANISATIONS RÉGIONALES	<ul style="list-style-type: none"> - Tentative de coordonner les positions des États membres par certaines organisations régionales au sein de l'ONU 	

GRAVES PROBLÈMES ACTUELS	
DÉMOCRATIE MONDIALE	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de démocratie des institutions internationales - Diminution de la légitimité des institutions internationales
PAIX ET SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Détérioration de conflits endémiques - Éclatement de nouveaux conflits nationaux et internationaux et nouvelles menaces contre la sécurité internationale - Incapacité de l'ONU d'agir due à l'absence d'un mandat et à son manque de moyens
DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté, stagnation du développement, exclusion et crises humanitaires en général - Croissance des inégalités sociales - Dette externe - AOD : l'objectif de 0,7 % du PIB en aide au développement - établi par l'AG - n'est pas atteint - Mouvements financiers de spéculation - Activités des sociétés multinationales non réglementées - Problèmes environnementaux locaux et mondiaux
JUSTICE MONDIALE	<ul style="list-style-type: none"> - Impunité au niveau international

5. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA RÉFORME DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Plus de cinquante ans après la création du système des institutions internationales, le monde a changé, de même que ses besoins en matière de gouvernance. Le processus de mondialisation a conduit à la plus importante intégration des économies nationales de toute l'histoire. Des problèmes épineux ont surgi au niveau national, montrant les déficiences du présent système au moment d'affronter de nouveaux défis. Aux lacunes du système d'origine et des pratiques qui ont suivi, décrites dans la section précédente, nous devons également ajouter l'incapacité à faire face aux problèmes issus de la mondialisation d'une structure institutionnelle /créée : crée/ dans un monde où les États étaient beaucoup moins interconnectés. Les institutions internationales doivent entreprendre un processus de réforme afin de réussir à faire face aux nouveaux enjeux. Et elles doivent le faire d'une façon légitime et démocratique où interviennent tous les acteurs, leurs intérêts et leurs besoins afin d'adopter des politiques qui mèneront à des solutions aux problèmes mondiaux.

Le besoin d'une gouvernance démocratique mondiale

Le processus de mondialisation a conduit à la plus importante intégration des économies nationales de toute l'histoire. La croissance rapide du commerce international, des flux financiers, de l'investissement direct, des processus migratoires et des flux d'information et de communication a fait augmenter de façon marquée l'interdépendance mondiale. Bien que cette situation ait créé pour certains de nouvelles opportunités, la majorité des habitants de la plupart des pays du monde sont exclus du processus. Les politiques néo-libérales dont les pays riches ont fait la promotion au cours des vingt dernières années n'ont fait que contribuer à aggraver certains des problèmes endémiques de l'Humanité et ont accru les inégalités sur la planète. Les problèmes qui existaient déjà persistent et s'aggravent même, et de nouveaux problèmes s'y ajoutent : pauvreté - et pauvreté des femmes en particulier -, inégalités, conflits ethniques et guerres civiles, déplacements, crises humanitaires, pandémies mondiales - VIH/SIDA et problèmes environnementaux, etc.

Les politiques néolibérales qui ont dominé au cours des dernières décennies ont clairement montré les limites sérieuses du marché et la nécessité de mettre en place des mécanismes visant à régler les conflits et à corriger les inégalités. Toutefois, dans un monde plus interconnecté que jamais, un grand nombre de problèmes ne peuvent être résolus à l'échelle nationale, et la capacité d'intervention des États a été grandement diminuée. Le besoin d'une gouvernance à l'échelle mondiale est donc encore plus grand. Toutefois, le système international actuel n'est malheureusement pas en mesure de résoudre les problèmes et de relever les défis d'un nouveau cadre, très différent de celui dans lequel il avait été mis sur pied au départ. De plus, toute augmentation des responsabilités du système en matière de gouvernance mondiale ne sert pratiquement qu'à montrer le déficit démocratique qui lui est inhérent, l'affaiblissant aux yeux du monde entier après des années de pratiques au service des intérêts des pays les plus riches et les plus puissants - bien que certaines politiques mondiales et certains régimes se soient rapidement placés au-dessus de l'État et aient ainsi acquis le statut de supra-Constitution, il manque une " constitution mondiale " efficace qui assurerait la primauté des droits de l'Homme et qui conférerait un juste équilibre aux régimes économiques, financiers et commerciaux de portée planétaire.

Le système des institutions internationales nécessite une réforme qui lui permettrait de résoudre les problèmes actuels et de contribuer à bâtir un monde plus juste et plus équitable, diversifié, durable et pacifique.

Les réformes décrites dans ce document constituent une réponse au besoin d'établir des institutions internationales fondées sur un système de valeurs (dans quel cadre éthique ?), dotées des mécanismes nécessaires (par quelles réformes institutionnelles ? avec quels acteurs ?) à la mise en œuvre de politiques visant à atteindre les objectifs supérieurs suivants:

- a) une démocratie mondiale qui favoriserait et respecterait un cadre éthique basé sur les droits de l'Homme;
- b) la paix et la sécurité fondées sur la justice et la liberté à l'échelle mondiale;
- c) le développement humain durable, qui tiendrait compte de la diversité;
- d) la justice mondiale qui assurerait la réalisation de ces objectifs.

Démocratie mondiale et droits de l'Homme

La **démocratisation** des institutions internationales est une des priorités du processus de réforme. Les institutions internationales devraient agir en accord avec les divers intérêts et besoins des citoyens du monde, ce qui impliquerait nécessairement une redistribution plus équitable des pouvoirs entre les pays du Nord et du Sud et qui augmenterait également les possibilités des citoyens d'être représentés et de jouer un rôle au sein des institutions internationales. Les États nations ne sont pas les seuls acteurs sur la scène mondiale et il est évident qu'il n'est plus possible de considérer les États comme des détenteurs absolus de la souveraineté, pouvant agir sans interférence sur leur territoire et jouissant d'une participation exclusive au sein des institutions internationales. La société civile mondiale, les sociétés multinationales et les différents niveaux de gouvernement ont renforcé leur importance dans la sphère politique et il est essentiel d'en tenir compte dans l'organisation de forums internationaux. Cependant, la démocratisation ne dépend pas seulement des questions de procédures, elle requiert le respect et la promotion des dispositions fondamentales entérinées dans la **Déclaration universelle des droits de l'Homme**. De plus, des réformes doivent mener à la création d'un nouveau système dont les principales bases sont le respect et la promotion d'un cadre éthique universel fondé sur les droits de l'Homme.

Paix et sécurité, fondées sur la justice et la liberté

Les institutions internationales doivent améliorer de façon substantielle leur capacité à prévenir les conflits et à maintenir la paix. Pour cela, les organisations responsables des questions relatives à la **paix et la sécurité** devraient tenir compte de toutes les positions dans une approche équilibrée et avoir la capacité d'exécuter leurs décisions, et leur légitimité devrait être reconnue à l'échelle mondiale.

Développement humain durable

Il faudrait améliorer la capacité de gestion macroéconomique mondiale des institutions internationales au moyen de politiques financières, économiques, commerciales, sociales et environnementales qui tiennent compte des intérêts de tous, et plus particulièrement des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées de la société. Afin de résoudre les graves problèmes mondiaux de pauvreté et d'inégalités, les droits de l'Homme (y compris les droits relatifs à l'égalité des sexes, la protection de l'environnement et la protection des travailleurs) devraient être reconnus comme une priorité dans une législation et une jurisprudence internationales. L'offre d'emplois décents et la protection des droits du travail et des droits sociaux sont essentielles au bien-être économique et social et il faudrait leur accorder une attention particulière. La politique économique devrait être établie de façon à respecter les **droits de l'Homme et les priorités sociales et environnementales**, dans une approche intégratrice comportant des structures de coordination et de responsabilité démocratiques et efficaces.

Justice mondiale

Une **justice mondiale** devrait être instaurée en vue d'éliminer l'impunité internationale, non seulement en droit pénal, mais également dans les domaines civil, économique, social et environnemental. Pour y arriver, les institutions internationales doivent disposer de ressources et d'un financement indépendant, qui leur permettent de mettre en œuvre leurs programmes sans être dépendantes des intérêts particuliers de certains acteurs du système.

6. SCÉNARIO DE RÉFORME ÉLÉMENTAIRE : ÉTAPES VERS LA RÉFORME DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

6.1 ÉTAPES VERS LA RÉFORME DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Le premier scénario de réforme du système des institutions internationales contient les propositions qui sont les plus susceptibles - à l'heure actuelle - de faire l'objet d'un consensus politique général parmi les acteurs gouvernementaux, qui ont le pouvoir de mettre en place de tels changements, ainsi que d'autres parties qui jouent un rôle au sein du système. Il s'agit de mesures visant à améliorer dans l'immédiat le système actuel des institutions.

La plupart des réformes proposées n'entraînent pas de modifications des chartes constitutives des organisations. Dans la majorité des cas, les réformes améliorent le fonctionnement des institutions en remettant en vigueur des mécanismes qui n'étaient plus utilisés ou qui n'avaient jamais été mis en œuvre. Elles reflètent l'esprit que leurs fondateurs avaient voulu donner à certains organismes et qui a, dans la pratique, été perdu. Les acteurs qui ne sont pas des États joueraient un rôle simplement consultatif au sein des organisations internationales et, dans bien des cas, les nouvelles politiques visent en priorité la mise en application des accords et des engagements que de nombreux États ont déjà ratifiés.

De manière générale, la plupart des propositions de réforme suivantes bénéficient du soutien plus ou moins explicite de nombreux acteurs du système, y compris d'États, et ce sont souvent de nouvelles formulations d'anciennes demandes qui attendent toujours d'être prises en compte.

6.2 SCÉNARIO DE RÉFORME ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRES ÉTAPES VERS LA RÉFORME DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	
ONU	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le fonctionnement de l'Assemblée générale : <ul style="list-style-type: none"> * Mise sur pied d'un comité général de l'AG et de groupes de travail spécifiques - Augmentation de la capacité de supervision des organisations et des programmes de l'ONU <ul style="list-style-type: none"> * Groupe de travail conjoint de l'AG et du Conseil de sécurité en vue d'institutionnaliser les consultations et les rapports - Création d'un forum afin de résoudre les conflits sur les limites de compétence entre les organisations internationales et d'établir une hiérarchie entre les règlements, les normes et les lois internationales
CONSEIL DE SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir une représentation régionale conséquente et efficace : maintenir ou augmenter le nombre de membres ? Maintenir ou augmenter le nombre de membres ayant le droit de vote ? Créer des sièges régionaux ? - Garantir la transparence des procédures de prises de décision - Dissuader d'utiliser le veto dans tous les cas excepté le chapitre VII de la Charte de l'ONU
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les mécanismes de coordination des agences et des institutions de Bretton Woods et de l'OMC : <ul style="list-style-type: none"> * Mettre sur pied un comité exécutif représentatif également des régions - Améliorer les méthodes de travail - Améliorer l'infrastructure et le financement
PROGRAMMES	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la coordination entre les programmes et les agences de l'ONU, et, principalement, avec les institutions de Bretton Woods et l'OMC
AGENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la coordination entre les programmes et les agences de l'ONU, et, principalement, avec les institutions de Bretton Woods et l'OMC
COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le recours à cette cour en cas d'actions constitutionnellement douteuses du Conseil de sécurité
COUR PÉNALE INTERNATIONALE	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler à la ratification universelle du Traité de Rome
FMI	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir et réduire ses pouvoirs <ul style="list-style-type: none"> * Restreindre les politiques au mandat initial - Réformer le système de vote afin d'assurer une représentation équilibrée de tous les membres : augmenter les votes de base pour revenir aux pourcentages initiaux - Augmenter la transparence des procédures et des décisions - Améliorer la coordination et la cohérence politique avec les autres organismes économiques, financiers et commerciaux et avec les principes mis en avant par la Déclaration universelle des droits de l'Homme <ul style="list-style-type: none"> * Renégocier les accords sur les liens avec l'ONU afin de clarifier les responsabilités envers l'ONU dans le but d'améliorer la capacité de l'ONU à garantir le respect complet de la législation internationale, des normes en matière d'économie, de vie en société, de travail et d'environnement, et de l'ensemble des droits de l'Homme
Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des pouvoirs en accord avec le mandat initial - Révision des pratiques et des procédures - Réformer le système de vote afin d'assurer une représentation équilibrée de tous les membres : augmenter les votes de base pour revenir aux pourcentages initiaux - Améliorer la coordination et la cohérence politique avec les organismes économiques, financiers et commerciaux et avec les principes mis en avant par la Déclaration universelle des droits de l'Homme <ul style="list-style-type: none"> * Renégocier les accords sur les liens avec l'ONU pour clarifier les responsabilités envers l'ONU dans le but d'améliorer la capacité de l'ONU à garantir le plein respect de la législation internationale, y compris des lois à caractère non économique
OMC	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des pratiques et des procédures afin d'assurer la participation démocratique de tous les membres - Accroître la transparence de tous les processus - Améliorer la coordination et la cohérence politique avec les organismes économiques, financiers et commerciaux et avec les principes mis en avant par la Déclaration universelle des droits de l'Homme <ul style="list-style-type: none"> * L'ONU devrait mettre en place des processus qui assureraient la primauté des droits de l'Homme et leur cohérence avec les accords sur le commerce et les investissements

PARTICIPATION D'AUTRES ACTEURS DANS LE SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	
SOCIÉTÉ CIVILE	- Jouer un véritable rôle de consultation au sein de l'AG de l'ONU, du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC
COLLECTIVITÉS LOCALES	- Jouer un véritable rôle de consultation au sein de l'AG de l'ONU, du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC
PARLEMENTAIRES	<i>Voir la section sur la démocratie mondiale.</i>
ORGANISATIONS RÉGIONALES	- Promouvoir un équilibre entre l'intégration commerciale et l'intégration politique régionale - Mettre sur pied des groupes d'études de l'AG et des groupes de travail réunissant des organisations régionales et sous-régionales en vue d'examiner les mesures nécessaires au renforcement des capacités de ces organisations à prévoir les situations d'urgences et à intervenir dans celles-ci - Améliorer leur capacité de représentation politique au sein des institutions internationales
ASSOCIATIONS COMMERCIALES	- Jouer un véritable rôle de consultation au sein de l'AG de l'ONU, du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC

NOUVELLES POLITIQUES	
DÉMOCRATIE MONDIALE	- Créer une assemblée interparlementaire (un organe de coordination des Parlements nationaux composé de députés nationaux) - Renforcer la Commission des droits de l'Homme et lui accorder davantage de moyens. Définir, ratifier et mettre en œuvre le protocole facultatif de la convention internationale sur les relations économiques, sociales et culturelles afin de mettre en place un mécanisme de plaintes individuelles
PAIX ET SÉCURITÉ	- Améliorer les mécanismes de prévention de conflits et de maintien de la paix - Mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, relative à la participation des femmes dans les processus de paix et de résolution des conflits
DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	- Annuler la dette extérieure des pays les plus défavorisés - Établir un cadre d'arbitrage impartial au sujet du paiement des dettes. Tribunal des faillites - Établir une taxe sur les transactions financières - Consacrer 0,7 % du PIB à l'aide au développement - Instaurer des mécanismes de surveillance continue des sociétés multinationales - Universaliser les accords de Kyoto - Procéder à la ratification universelle et à la pleine mise en application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et de son protocole facultatif - Travailler efficacement à la réalisation des objectifs de développement du millénaire (ODM) et mettre en œuvre les engagements internationaux pris lors des conférences de l'ONU
JUSTICE MONDIALE	- Travailler à la reconnaissance mondiale de la Cour pénale internationale - Commencer à établir des cours internationales ayant des compétences spécifiques

7. SCÉNARIO DE RÉFORME SUBSTANTIELLE : RÉFORME SUBSTANTIELLE DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

7.1 RÉFORME SUBSTANTIELLE DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Ce deuxième scénario comprend des propositions de réforme des institutions internationales qui impliquent des changements plus fondamentaux et même de légères modifications aux chartes constitutives de quelques organisations, notamment les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Il suppose des mesures majeures à prendre afin d'atteindre les objectifs présentés dans la section 2 du présent document, des mesures qui, dans certains cas, ouvraient la voie aux nouvelles institutions et aux propositions plus ambitieuses décrites dans le troisième et dernier scénario. En principe, ce scénario permettrait aux institutions internationales d'avoir un fonctionnement beaucoup plus démocratique et de mettre en place, dans une certaine mesure, les politiques nécessaires au renversement des tendances actuelles les plus négatives.

Dans ce scénario, le rôle de l'ONU est renforcé, ainsi que sa capacité à contrôler d'autres organisations internationales. On y propose également des mécanismes visant à améliorer la coordination et à garantir que les politiques à la base du système respectent et favorisent les droits de l'Homme. Des changements significatifs en vue de faire progresser la démocratisation de ces institutions sont proposés, ainsi que l'établissement de nouvelles organisations de promotion de la démocratie mondiale. Néanmoins, la structure de base du système actuel des institutions internationales est maintenue. Ce scénario faciliterait la participation au système des acteurs non étatiques, tandis que les nouvelles politiques proposées impliquent la création de nouvelles institutions en vue de pallier les défauts du système actuel de gouvernance mondiale. Quelques-unes des propositions requerraient de nouveaux accords internationaux, qui, comme dans le cas du processus d'établissement de la Cour pénale internationale, seraient d'abord mis en application par un petit groupe d'États en coopération avec d'autres acteurs du système, et s'étendraient plus tard à un groupe plus important, pour finalement atteindre un statut universel.

Dans la pratique, ce scénario reprend notamment l'ensemble des réformes proposées dans le scénario de réforme élémentaire.

7.2 SCÉNARIO DE RÉFORME SUBSTANTIELLE

RÉFORME SUBSTANTIELLE DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	
ONU	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer l'amélioration continue du rôle de l'Assemblée générale (calendrier annuel des travaux) - Renforcer la capacité de surveillance des organisations et des programmes de l'ONU <ul style="list-style-type: none"> * Capacité de présenter une requête à la Cour internationale de justice en cas d'actions constitutionnellement douteuses de la part du Conseil de sécurité * Élargissement de son rôle dans la prise de décisions au sujet des interventions et de la mise en place de forces de réaction rapide pour la prévention des conflits et le maintien de la paix - Mettre en place une surveillance efficace des institutions multilatérales et des agences de l'ONU
CONSEIL DE SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Restreindre le droit de veto à certaines questions précises (Chapitre VII de la Charte de l'ONU) et exiger deux veto pour bloquer une résolution - Établir des règles de procédures permanentes et transparentes - Soumettre ses résolutions à un contrôle par la Cour internationale de justice
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un contrôle efficace et une coordination réelle des programmes et des agences de l'ONU ainsi que des institutions multilatérales et attribution de mandats dans les domaines pertinents - Augmenter les prérogatives et les capacités du Comité exécutif
PROGRAMMES	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures et financement adéquats
AGENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Pleine responsabilité devant l'AG de l'ONU par l'intermédiaire de l'ECOSOC - Adapter les infrastructures et le financement
COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une chambre ayant la capacité d'émettre des avis sur le caractère constitutionnel des actions d'organes de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité
COUR PÉNALE INTERNATIONALE	<ul style="list-style-type: none"> - Statut universel
FMI	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir les mécanismes de sélection et de prise de décisions des organes directeurs afin d'équilibrer le poids de tous les membres (équilibrer le poids des pays débiteurs et des pays créditeurs) - Accroître la transparence - Responsable devant l'AG de l'ONU par l'intermédiaire de l'ECOSOC
BANQUE MONDIALE	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir les mécanismes de sélection et de prise de décisions des organes directeurs afin d'équilibrer le poids de tous les membres (équilibrer le poids des pays débiteurs et des pays créditeurs) - Accroître la transparence - Responsable devant l'AG de l'ONU par l'intermédiaire de l'ECOSOC
OMC	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir les mécanismes de prise de décisions et démocratiser les négociations <ul style="list-style-type: none"> * Fournir le financement en vue d'assurer la présence permanente et la participation à Genève des délégations des pays qui ont moins de ressources - Responsable devant l'AG de l'ONU par l'intermédiaire de l'ECOSOC <ul style="list-style-type: none"> * Établissement d'un accord associant l'OMC à l'ONU, dans lequel l'OMC s'engagerait à présenter régulièrement des rapports à l'ECOSOC

PARTICIPATION D'AUTRES ACTEURS DANS LE SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	
SOCIÉTÉ CIVILE	- Possibilité de demander l'avis de la Cour internationale de justice sur une base consultative
COLLECTIVITÉS LOCALES	<i>Voir scénario précédent.</i>
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	- Jouer un rôle consultatif réel au sein de l'AG de l'ONU, du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC
PARLEMENTAIRES	<i>Voir la section sur la démocratie mondiale.</i>
ORGANISATIONS RÉGIONALES	- Formaliser leur droit à être représentées au sein des institutions internationales
ASSOCIATIONS COMMERCIALES	<i>Voir scénario précédent.</i>

NOUVELLES POLITIQUES ET INSTITUTIONS	
DÉMOCRATIE MONDIALE	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une assemblée de représentants indépendants (Parlement mondial), qui jouerait un rôle consultatif au sein du système de l'ONU - Référendums mondiaux ayant un rôle consultatif
PAIX ET SÉCURITÉ	<i>Voir scénario précédent.</i>
DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Annuler progressivement la dette des pays en développement - Élaborer et ratifier une entente internationale sur la coopération fiscale et créer une organisation de la fiscalité internationale sous l'autorité des Nations unies - Établir et universaliser différentes taxes mondiales - Abolir les paradis fiscaux - Consacrer 2,8 % du PIB à l'aide au développement - Édicter un code de conduite obligatoire pour les sociétés multinationales - Fixer de nouveaux objectifs plus exigeants pour les accords de Kyoto - Concrétiser les objectifs de développement du millénaire. Fixer de nouveaux objectifs plus exigeants fondés sur les objectifs de développement du millénaire et les engagements pris lors de conférences de l'ONU.
JUSTICE MONDIALE	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un conseil de justice mondiale - Établir une nouvelle cour internationale des droits de l'Homme - Établir une nouvelle cour internationale sur les crimes économiques et financiers - Établir une nouvelle cour internationale sur les crimes contre l'environnement

8. SCÉNARIO DE RÉFORME EN PROFONDEUR : LE SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES APRÈS UNE RÉFORME EN PROFONDEUR

8.1 LE SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES APRÈS UNE RÉFORME EN PROFONDEUR

Le troisième et dernier scénario permettrait d'atteindre les objectifs de démocratisation du système et de compléter la réforme en profondeur des organisations et des institutions qui en font partie, de résoudre les conflits qui menacent la paix et la sécurité, de mettre au point des politiques de promotion d'un véritable développement humain durable et d'une justice sociale accrue dans le monde entier. Sans pour autant rompre complètement avec la structure actuelle, ce scénario vise à tracer les grandes lignes de l'avenir souhaité.

Le scénario consiste à réorganiser les principales institutions et organisations du système afin d'assurer la réalisation des objectifs pour lesquels il avait été mis en place. Dans un monde où les zones géographiques ainsi que les problèmes sont de plus en plus interconnectés, il est essentiel de redéfinir la division des fonctions qui caractérisait la conception originale de ces institutions et de faire en sorte qu'elles soient mieux coordonnées et qu'elles aient une vision plus complète des différents problèmes mondiaux. Cela implique l'introduction de certaines modifications aux chartes constitutives des institutions internationales. Pour ce qui est de la Charte des Nations unies, les modifications porteraient seulement sur les procédures et en aucun cas sur les principes, ceux-ci conservant toute leur force et constituant les fondements de l'architecture internationale. Les institutions de Bretton Woods et l'OMC sont les organisations dont la charte fondatrice subirait les changements les plus importants et les plus profonds, qui consisteraient en leur intégration au système de l'ONU.

La proposition de ce scénario constitue une volonté claire de renforcer l'ONU et de lui donner un rôle plus central - en particulier en accordant un rôle accru à ses organes les plus démocratiques. Le regroupement effectif des organisations multilatérales sous l'autorité de l'ONU se présente comme la façon la plus efficace de garantir que les politiques respectent tous les intérêts et tentent de répondre aux besoins de tous, non à ceux d'une minorité qui possède une capacité supérieure d'influence sur le système. Ce scénario favoriserait également le respect des droits de l'Homme et en augmenterait la portée dans toutes les politiques adoptées et les actions entreprises par le système des institutions internationales.

Ce scénario présente une vision intégrée du système des institutions internationales, où figurent tous les acteurs qui y interviennent, et lui fournit la capacité politique et budgétaire nécessaire à l'élaboration de politiques adéquates afin de résoudre les grands problèmes mondiaux et de promouvoir un développement humain durable.

8.2 SCÉNARIO DE RÉFORME EN PROFONDEUR

LE SYSTÈME DES INSTITUTIONS APRÈS UNE RÉFORME EN PROFONDEUR	
Démocratie mondiale: représentation et participation	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	<ul style="list-style-type: none"> - Système de représentation des États et des citoyens du monde composé de deux chambres (voir ci-dessous Assemblée des représentants [Parlement mondial]) - Unification des conférences et des assemblées générales en une seule institution ayant un rôle central dans le système : l'AG de l'ONU * - Décisions contraignantes : capacité d'adopter des résolutions exécutoires
ASSEMBLÉE DES REPRÉSENTANTS (PARLEMENT MONDIAL)	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation directe de la population mondiale par suffrage universel - Participation au processus législatif international - Capacité de faire des recommandations à d'autres organisations du système - Capacité d'exercer un contrôle parlementaire sur d'autres organisations du système
RÉFÉRENDUMS MONDIAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Référendums contraignants à l'échelle mondiale
Paix et sécurité	
CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision par l'AG de l'ONU - Composition représentative par régions - Révision/abolition du statut de membre permanent - Abolition du droit de veto - Scrutin par majorité simple, et majorité aux deux tiers lors de vote sur des questions cruciales (en vue d'assurer un équilibre entre les régions et d'éviter que les régions et les États moins puissants puissent être mis à l'écart)
Institutions économiques, sociales et environnementales	
CONSEIL DE SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil de sécurité économique, social et environnemental disposant d'un contrôle efficace sur les institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale), l'OMC et les agences et les programmes pertinents qui, une fois réformés de façon adéquate, deviendraient des agences spécialisées complètement intégrées au système - Toutes les organisations, toutes les agences et tous les programmes rendent des comptes à l'AG et au Parlement mondial par l'intermédiaire du Conseil
PROGRAMMES DE L'ONU	<ul style="list-style-type: none"> - Dissolution des conférences et des assemblées générales d'États autres que l'AG de l'ONU (*) - Création d'assemblées spécifiques (**) semblables au système adopté par l'OIT, qui compteraient dans chacune d'elles des acteurs de tous les secteurs pertinents
AGENCES DE L'ONU	
INSTITUTIONS DE BW	
OMC	
Justice mondiale	
- Système judiciaire mondial interconnecté réunissant le droit civil et le droit pénal, doté de mécanismes d'application de la loi de l'échelle locale à l'échelle mondiale	
COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de rendre des sentences sur la conformité avec la charte des décisions adoptées par les organisations qui font partie du système
COUR PÉNALE INTERNATIONALE	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration complète au système de l'ONU
COURS SPÉCIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Établissement et entrée en activité de cours internationales spécifiques sous l'autorité du système de l'ONU

PARTICIPATION D'AUTRES ACTEURS DANS LE SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	
SOCIÉTÉ CIVILE	- Participation effective, avec les autres acteurs, aux assemblées spécifiques (**)
COLLECTIVITÉS LOCALES	- Participation effective, avec les autres acteurs, aux assemblées spécifiques (**)
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	- Participation effective, avec les autres acteurs, aux assemblées spécifiques (**)
PARLEMENTAIRES	<i>Voir les propositions dans la section sur la démocratie mondiale du présent scénario</i>
ORGANISATIONS RÉGIONALES	- Présence au sein des différentes organisations au moyen de mécanismes de représentation régionale
ASSOCIATIONS COMMERCIALES	- Participation effective, avec les autres acteurs, aux assemblées spécifiques (**)

NOUVELLES POLITIQUES	
DÉMOCRATIE MONDIALE	<i>Voir les propositions dans la section sur la démocratie mondiale du présent scénario</i>
PAIX ET SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Résolution réelle des conflits endémiques à l'origine d'une grande partie des tensions mondiales - Mise au point réelle et effective de mécanismes de prévention des conflits avec la participation d'organisations régionales - Force de maintien de la paix autonome
DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	<p>POLITIQUES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression de la dette extérieure et adoption de mécanismes de prévention de la formation d'une nouvelle dette insoutenable - Élimination des paradis fiscaux - Réglementation des activités des sociétés multinationales - Système mondial de fiscalité et élimination de la concurrence fiscale (une de ses fonctions serait de cofinancer le système des institutions internationales et des fonds mondiaux de cohésion pour le développement) - Renforcement du pouvoir de protection des droits des travailleurs - Fonds mondiaux de cohésion pour le développement - Politiques économiques et sociales pour promouvoir un développement humain durable - Réalisation complète des objectifs du millénaire et réalisation partielle de nouveaux objectifs et de nouveaux buts plus exigeants fixés en vue de résoudre les problèmes mondiaux <p>POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renversement effectif de tendances de production et de consommation insoutenables <p>Transfert de souveraineté au système des institutions internationales sur les questions mondiales relatives à l'environnement</p>
JUSTICE MONDIALE	<p><i>Vegeu l'escenari anterior.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Police judiciaire internationale

9. POLITIQUES DE CHANGEMENT

Les crises récentes dont a souffert le système des institutions internationales - la guerre en Irak, l'échec des négociations de la conférence ministérielle de l'OMC à Cancun, etc. - ont contribué à l'augmentation des risques et des menaces sur la scène internationale. Toutefois, comme toutes les crises, elles ont généré de nouvelles possibilités de changements. En effet, la société civile s'est manifestée au cours des dernières années et a dénoncé le décalage croissant entre les décisions politiques et l'opinion des citoyens de la planète.

Les acteurs aujourd'hui concernés par le besoin de retrouver la légitimité du système des institutions internationales, de le démocratiser et de l'améliorer augmentent en nombre et, de plus, font entendre leur voix, non seulement dans la société civile, mais aussi dans les secteurs gouvernementaux et intergouvernementaux. C'est une occasion propice à l'amélioration de la coopération et du dialogue entre les acteurs en vue de progresser vers nos objectifs communs. Ces unions ne sont pas nouvelles, elles se sont déjà produites au cours des dernières années et quelques-unes d'entre elles ont donné lieu à de véritables succès. Il s'agit du phénomène appelé " Nouvelle diplomatie ", qui ne se limite pas à une action traditionnelle axée sur l'État, mais où interviennent aussi d'autres acteurs qui occupent désormais une place très importante sur la scène internationale. Il en était notamment question dans le cas du Traité de Rome, de la Cour pénale internationale, du Traité d'interdiction des mines terrestres, etc.

Constatant le besoin d'alliances élargies afin de faire progresser le programme de réforme, le Forum UBUNTU et la Campagne mondiale s'efforcent de réunir divers groupes et associations de la société civile, et également des acteurs gouvernementaux et intergouvernementaux.

10. REMARQUES FINALES

Le but du séminaire de Barcelone, et de ce document de travail, était de contribuer à la création d'un nouveau système des institutions internationales qui permettra de relever les nouveaux défis et de résoudre les problèmes du XXI^e siècle. Ce n'était, nous l'espérons, que le point de départ d'un processus continu de débat sur des propositions existantes et sur de nouvelles propositions de réforme des institutions internationales et d'amélioration de la coordination des acteurs consacrées à la démocratisation de la gouvernance globale.

En tant que partie intégrante des séminaires sectoriels du Programme de gouvernance mondiale, ce séminaire aura une suite dans le cadre des activités de ce programme.

Quant à la Campagne mondiale sur la réforme en profondeur du système des institutions internationales, le premier résultat issu des débats entourant le document a été la Déclaration de Londres, publiée à l'occasion du lancement de la Campagne, le 1^{er} avril dernier, à Londres. Les 23 et 24 septembre 2004, le Forum UBUNTU organise à Barcelone un symposium sur la réforme des Nations unies et d'autres institutions internationales, qui sera la prochaine occasion de poursuivre le débat sur la réforme et de développer les propositions contenues dans le document de travail qui a guidé les discussions du séminaire. D'ici là, nous espérons pouvoir avoir des discussions fructueuses avec toutes les personnes intéressées.

11. LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES UTILISÉS

AG	Assemblée générale
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
BM	Banque Mondiale
CEB	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CEDAW	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes
CDD	Commission du Développement Durable
CIJ	Cour Internationale de Justice
CPI	Cour Pénale Internationale
CS	Conseil de Sécurité
DPI	Département de l'Information
ECOSOC	Conseil Économique et Social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
IBW	Institutions de Bretton Woods
IED	Investissement Étranger Direct
ONU	Organisation des Nations Unies
ODM	Objectifs de Développement du Millénaire
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement

12. DOCUMENTS SUR LA RÉFORME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Architecture mondiale et démocratie mondiale:

Foster, John: "Futures Beyond Threats", Background paper for discussion and debate at the G02 conference, October 2002, <http://www.fimcivilsociety.org/g02/french/FIMUNdoc0310021.PDF>.

Held, David and McGrew, Anthony (eds.): Cosmopolitan Democracy, Polity Press, Cambridge, 1995.

Held, David and McGrew, Anthony (eds.): Governing Globalization. Power, Authority and Global Governance, Polity Press, Cambridge, 2002.

Nayyar, Deepak (ed.): Governing Globalisation. Issues and Institutions, Oxford University Press, New York, 2002.

Rasmussen, P.N.: "Bridging divide between the global challenges and global governance. A governance agenda", Governance Reform Proposals by the Parliamentary Group of the European Socialists, mai 2003..

Xercavins, Josep: "Global Democratic Governance", décembre 2003.
http://www.reformcampaign.net/documents/doc_xerca_eng.doc

Réforme de l'ONU:

Childers, Erskine and Urquhart, Brian : "A review of Renewing the United Nations System", Dag Hammarskjold Foundation, Uppsala, 1994.

Falk, Richard: "The United Nations System: Prospects for Institutional Renewal" in Nayyar, Deepak (ed.): Governing Globalisation. Issues and Institutions, Oxford University Press, New York, 2002.

Foster, John and Anand, Anita: Whose World is it Anyway? Civil Society, the United Nations and the multi-lateral future, The United Nations Association in Canada, Ottawa, 1999.

South Centre: For a Strong and Democratic United Nations. A South Perspective on UN Reform, South Centre - IteM, Geneva, 1996.

Réforme du Conseil de sécurité de l'ONU:

Global Policy Forum: "Reforming the Security Council: proceedings of a conference", mai 1994, <http://www.globalpolicy.org/security/conf94>.

Paul, James: "Security Council Reform: Arguments about the Future of the United Nations System", février 1995, <http://www.globalpolicy.org/security/pubs/secref.htm>.

Razali Ismail, Ambassador: "Paper by the Chairman of the Open-Ended Working Group On The Question of Equitable Representation on and Increase in the Membership of the Security Council and Other Matters Related to the Security Council", mars 1997, <http://www.globalpolicy.org/security/reform/raz-497.htm>.

Fiscalité mondiale:

Paul, James A. and Wahlberg, Katarina: "Global Taxes for Global Priorities", Global Policy Forum, WEED and the Heinrich Böll Foundation, mars 2002, <http://www.globalpolicy.org/socecon/globaltax/general/globaltaxpaper.htm>.

Baumert, Kevin: "Global Taxes and Fees: Recent Developments and Overcoming Obstacles", mai 1998, <http://www.globalpolicy.org/finance/alternat/baumert.htm>.

Annan, Kofi: "Existing proposals for innovative sources of finance", United Nations A/AC.257/27/Add.3, septembre 2001, <http://www.globalpolicy.org/socecon/ffd/summit00/UNGloTax102001.htm>.

Gouvernance de l'économie mondiale:

Adaba, Gemma; Caliori, Aldo; Foster, John; Hanfstaengl, Eva and Schroeder, Frank: "A political agenda for the Reform of Global Governance. A background policy paper", septembre 2002 <http://www.un.org/esa/ffd/1003-IFG-on-govern.pdf>.

Caliari, Aldo and Schroeder, Frank: "Reform proposals for the governance structures of the international financial institutions", A New Rules for Global Finance Briefing Paper, avril 2003, <http://www.new-rules.org/Docs/ifigovernancereform.pdf>.

Daws, Sam and Stewart, Frances: "Global Challenges: An economic and social security council at the United Nations", Christian Aid, 2000, <http://www.christian-aid.org.uk/indepth/0006unec/unecon1.htm>.

Pettifor, Ann: "Resolving international debt crises - the Jubilee Framework for international insolvency", a New Economics Foundation Report, janvier 2002, http://www.jubileeplus.org/analysis/reports/jubilee_framework.html.

ANNEXE 1

MANIFESTE D'ADHÉSION À LA CAMPAGNE MONDIALE POUR UNE RÉFORME EN PROFONDEUR DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Nous, citoyennes et citoyens du monde, décidés à préserver les générations futures de la guerre, de la pauvreté, de l'injustice, de l'uniformisation culturelle et de la dégradation environnementale,

CONSTATONS la gravité des problèmes et des enjeux auxquels est confrontée l'humanité et, plus précisément, que:

-La mondialisation en cours actuellement ne fait qu'accroître l'interdépendance et la complexité des problèmes à l'échelle mondiale et creuse davantage le fossé qui sépare riches et pauvres. Alors que les marchés se mondialisent de plus en plus, l'influence des institutions politiques requises pour leur fonctionnement démocratique, équitable et efficace diminue de jour en jour. Les politiques décidées par les institutions économiques mondiales pour qui prime le marché et par les grandes entreprises s'imposent de plus en plus au détriment de celles qui favorisent un développement humain durable et furent prônées lors des différents sommets des Nations unies des années 90 comme lors de celui du millénaire;

-La perte d'influence et la mise à l'écart du système des institutions internationales en matière de maintien de la paix et de la sécurité a conduit à l'emploi unilatéral de la force dans les derniers conflits armés (Irak, etc.). Ce fait, au lieu de favoriser la résolution des conflits par la concertation et selon les procédures et les règles fixées par les Nations unies, va dans le sens des intérêts de la principale puissance mondiale, qu'elle impose au moyen de sa supériorité militaire.

Dans un tel contexte, nous, citoyennes et citoyens, déclarons qu'un monde plus juste est possible et réclamons nos droits démocratiques à participer à la prise des décisions de portée mondiale qui affectent notre vie de tous les jours. En vertu de quoi,

NOUS PROPOSONS une réforme en profondeur du système des institutions internationales qui garantisse:

-La gouvernance démocratique de la mondialisation, pour contribuer à résoudre les graves problèmes et affronter les enjeux mondiaux. Cela suppose de placer l'être humain et la protection de l'environnement, et non les intérêts commerciaux et économiques, au centre des priorités des institutions internationales. En somme, cela veut dire mettre les droits de l'Homme au-dessus du reste de la législation internationale.

-L'élimination de la pauvreté et la promotion d'un développement solidaire plus équitable et pleinement respectueux de la diversité culturelle, de la biodiversité et de l'égalité des sexes. Pour cela, il est

nécessaire de mettre en place des mécanismes institutionnels permettant de réduire les déséquilibres sociaux et environnementaux de la planète et conduisant à un fonctionnement plus éthique de l'économie mondiale. Introduire des taxes sur les transactions financières internationales et réglementer l'activité des sociétés transnationales comptent parmi les actions qui pourraient être entreprises.

-La paix et la sécurité à l'échelle mondiale, garantes de la sécurité des personnes et de l'environnement, se fondant sur des idéaux de justice et de liberté. Pour cela, un système des institutions internationales fondé sur les principes démocratiques, respectant et favorisant la culture de la paix et les valeurs et les intérêts communs à tous et disposant des moyens nécessaires pour assurer le respect des règles et des accords internationaux est requis. En ce sens, un système de justice universel est également indispensable.

-La mise en place de mécanismes de représentation directe et de participation de tous les citoyens du monde et des organisations de la société civile aux prises de décisions à l'échelle mondiale dans le cadre du système international.

Pour toutes ces raisons, les Nations unies doivent être renforcées et se démocratiser pour constituer le pivot d'un système d'institutions internationales démocratique, cohérent, responsable et efficace. Il ne s'agit ni plus ni moins que de démocratiser la composition et le mécanisme de prise de décisions des organes et des agences des Nations unies, de façon à en garantir le fonctionnement effectif et démocratique, et de réformer et accueillir en son sein les autres organisations multilatérales mondiales (FMI, BM, OMC, etc.). Pour atteindre ces objectifs,

NOUS APPELONS à une:

-Réflexion de la société civile mondiale sur les idées et propositions relatives à la réforme des institutions internationales;

-Mobilisation citoyenne mondiale pour lancer la réforme et participer activement à sa mise en œuvre;

-Promotion d'un dialogue intersectoriel à échelle mondiale sur la nécessité et la nature de la réforme;

-"Initiative législative citoyenne mondiale", fondée sur l'adhésion de citoyens et d'organisations du monde entier à ce manifeste, qui est destiné à être soumis à l'Assemblée générale des Nations unies dans la perspective de l'organisation d'une Conférence mondiale pour la réforme du système des institutions internationales, réunissant tous les acteurs de la scène mondiale

APÈNDIX 2

DÉCLARATION DE LONDRES, 1^{ER} AVRIL 2004

“POUR RENDRE POSSIBLE UN AUTRE MONDE”

RÉFORMES DU SYSTÈME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

En raison de l'acte de présentation à Londres de la " Campagne Mondial pour la Réforme en profondeur du Système des Institutions Internationales, nous appelons tous les citoyens et citoyennes du monde, tous les peuples, et, en spécial, ces dirigeants, pour qu'ils poussent, résolument, à la création d'un processus de réforme en profondeur du système des institutions internationales qui rende possible un cadre de gouvernabilité juste et démocratique qui soit en mesure de préserver les générations actuelles et les prochaines contre la guerre, la pauvreté, l'injustice, la tendance vers l'uniformisation culturelle et la dégradation de l'environnement.

Contexte

Le processus de mondialisation fait augmenter l'interdépendance des problèmes mondiaux. Les marchés sont de plus en plus mondiaux mais le pouvoir d'influence des institutions politiques nécessaire pour un fonctionnement démocratique, équitable et efficace diminue chaque jour. Nous assistons à l'expansion de politiques appliquées par les institutions économiques globales qui priment les marchés en détriment de celles qui défendent un développement humain durable comme les prévus suite aux sommets des NNUU des années 90 et du Millénaire.

La débilitation et la marginalisation du système des institutions internationales en matière de paix et de sécurité nous ont conduit à l'usage unilatéral de la force pendant les derniers épisodes armés (Irak, ...). Au lieu d'encourager la résolution des conflits à travers des processus et normes établis par les NNUU, les intérêts de la principale puissance mondiale à travers la supériorité militaire, en semant la violence dans tout le monde. L'actuel système des institutions internationales, crée il y a plus de cinquante ans - un fait très positif pour l'histoire de l'humanité-, subit d'importantes manques qui l'empêche d'affronter ces graves problèmes actuels. Pour cela, il est nécessaire de réformer les institutions internationales pour qu'elles puissent à nouveau contribuer à la création d'un monde plus juste, équitable, divers, durable, libre et pacifique, tout comme pour garantir l'application de nouvelles politiques qui

recherche les grands objectifs de la démocratie globales et la promotion des droits humains, la paix, la sécurité dans tout le monde, le développement humain durable et la diversité culturelle, ainsi que le cadre juridique global.

Démocratie mondiale et Droits de l'Homme

La **démocratisation** des institutions internationales est une des priorités du processus de réforme. Les institutions internationales doivent agir conformément aux différents intérêts, besoins et aspirations de tous les citoyens du monde, ce qui implique une redistribution juste du pouvoir entre les pays du nord et du sud, de même que la mise en marche de nouvelles possibilités effectives de représentation et de participation des citoyens, de la société civile, des différents niveaux du gouvernement, etc. dans les forums et institutions internationales. La transparence, la reddition publique des comptes, la déconcentration des pouvoirs et le principe de subsidiarité doivent être des caractéristiques fondamentales de cette démocratisation. Mais la démocratisation ne concerne pas seulement les questions de processus sinon qu'il exige le respect et la promotion des droits fondamentaux des citoyens recueillis dans la déclaration universelle des **Droits de l'Homme** et son développement.

Il est nécessaire que les citoyens du monde aient une représentation directe aux institutions internationales¹, et que se ne soit pas un droit réservé aux états à l'Assemblée Générale des NNUU. L'A.G. des NNUU devrait évoluer, avec une unification progressive des autres assemblées et conférences générales existantes, jusqu'à jouer un rôle principal dans le système, posséder de l'autorité pour adopter des résolutions obligatoires et un control effectif sur les autres organes, agences, fonds, programmes et institutions du système.

Touts les acteurs de l'arène mondial doivent avoir une participation effective dans les institutions internationales² et il faudra prendre en compte plusieurs formes de représentation pour chacune d'entre elles.

¹ D'après avec une proposition assez vaste, le travaille pourrait se diriger vers la création d'une **assemblée parlementaire** qui pourrait faire des recommandations, exercer un control parlementaire sur les organes du système et participer à la mise en œuvre de normes internationales.

² D'après l'exemple de fonctionnement d'une des plus anciennes institutions internationales -l'Organisation Internationale du Travail-, aller vers la création d'assemblées spécifiques qui garantissent la participation des différents niveaux de gouvernement et des acteurs de la société civile, comprise dans un sens large, dans les institutions que les incombent.

Paix et sécurité

Les institutions internationales doivent améliorer substantiellement leur capacité pour prévenir les conflits et maintenir la paix. Pour cela il est nécessaire de travailler vers un système collectif de sécurité humaine qui réussisse la desmilitarisation progressive et l'utilisation de mécanismes juridique, d'arbitrage, etc. pour la résolution des conflits. Les organes chargés de régler les matières de paix et de sécurité doivent recueillir d'une forme équilibrée les perspectives de tout le monde et être capable de faire respecter ses décisions.

Pour cela, l'actuel conseil de sécurité doit se réformer et passer sous la supervision réelle de l'A.G. des NNUU, et doit compter avec une représentation de toutes les régions du monde. Il est nécessaire de limiter l'usage du droit de veto à quelques questions, avec la volonté d'évoluer vers son abolition et vers un système de majorité qualifiées en matières de grande importance.

Ces réformes devraient rendre possible la résolution effective de tous les conflits, le développement de mécanismes effectifs de prévention des conflits -avec la participation des organisations régionales - et l'existence d'une force de paix effective mondiale. Tout cela doit être accompagné d'un processus global de désarmement -en spécial, de l'armement non conventionnel mais, en général, de tout genre- et la récupération définitive d'un climat de confiance entre tous les pays du monde.

Développement humain durable et diversité culturelle

Les institutions internationales doivent aussi améliorer leur capacité de gestion macroéconomique mondiale moyennement des **politiques financières, économiques, commerciales, sociales et de l'environnement** qui tiennent en compte les intérêts de tout le monde, et en particulier celui des plus faibles. Pour être capable de solutionner tous les graves problèmes de pauvreté et d'injustice dans le monde, toutes ces politiques doivent s'aborder d'une manière intégrée et coordonnée et doivent être se soumettre aux Droits de l'Homme. Il est incon-

turnable d'établir une hiérarchie dans la législation internationale qui encourage la cohérence entre les politiques économiques et les droits sociaux et les problématiques de l'environnement.

Pour tout cela, des mécanismes de coordination de politiques mondiales financières, économiques, sociales et de l'environnement devront se mettre en marche. Une proposition qui a reçu un grand soutien de la part de plusieurs secteurs est celle de réformer l'actuelle ECOSOC (Conseil économique et social) pour le convertir en un Conseil de Sécurité Economique, Social et Environnemental avec autorité effective sur les agences, fonds et programme des NNUU, les Institutions de Bretton Woods et l'Organisation Mondiale du Commerce. Le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale devraient retourner à leur mandats originaux (équilibre monétaire et macroéconomique mondial -FMI- ; reconstruction et développement -BM-), établir un processus de prise de décisions démocratique et les intégrer définitivement dans le cadre des NNUU. L'Organisation Mondiale du Commerce doit se refonder dans le sein des NNUU et, avec la UNCTAD, dessiner des politiques commerciales mondiales cohérentes avec les DDHH et les régulations sociales et de l'environnement à niveau mondial. Dans ce contexte, les NNUU doivent affronter urgemment l'établissement d'un cadre régulateur des flux financiers mondiaux.

Ces réformes devraient rendre possible la solution définitive des problèmes de la dette externe, éliminer les paradis fiscaux, établir des mécanismes de coopération fiscal mondiale et taxes globales, ainsi que promouvoir l'augmentation de l'Aide Officiel au Développement. Tout cela permettra co-financier le fonctionnement des institutions internationales et établir des fonds de cohésion mondiales pour le développement. Seulement de cette manière l'accomplissement des Objectifs du Développement du Millénaire pourra être garantie et encourager le vrai développement humain durable qui préserve aussi bien le patrimoine que la diversité culturelle et de l'environnement de la planète.

Cadre juridique global

Toutes ces réformes et politiques doivent être accompagnées, inéluctablement, par le **renforcement international de la légalité démocratique** et de la capacité pour éliminer l'impunité à l'échelle mondiale en matières de droit pénal, civil, économique, social et de l'environnement. Pour cela il faut **avancer vers un cadre juridique mondial de portée universelle**, en assurant l'application de l'actuelle système de traitées internationales, en renforçant les institutions internationales existantes, en créant celles qui seraient nécessaires pour d'autres domaines, et en donnant à chacune d'entre elles les mécanismes exécutifs appropriés et nécessaires.

Le système des institutions internationales doit aborder, urgemment, la mise en place d'un cadre qui puisse garantir la pluralité des informations dans le monde.

Finalement, il faut souligner que seulement si l'égalité de genre imprègne toutes ces propositions nous avancerons vers un autre monde possible.

Londres, 1er avril 2004







Forum Mondial de
Réseaux de la Société Civile - UBUNTU
www.ubuntu.upc.edu
info.ubuntu@ubuntu.upc.edu



Campagne Mondiale en faveur d'une Réforme
du Système des Institutions Internationales
www.reformcampaign.net
info.campaign@reformcampaign.net

Secrétariat Ad Hoc
Universitat Politècnica de Catalunya
Bâtiment Nexus II
Jordi Girona, 29
08034 Barcelone - Espagne

Tel. +34 93 413 7773
Fax +34 93 413 7777

Promu par:



Avec le soutien de:

